

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X
									✓		

# L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

5me Année.

VOL. V.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 MAI 1853.

No. 33

## AVE MARIA.

Ab! répétons en chœur cet hommage modestes  
A la souveraine céleste  
Que les anges du monde hument à genoux.  
Salut, salut, ô vierge! ô mère incomparable!  
Et puisse un doux reflet de ta gloire adorable  
Rester à jamais avec nous!

Ave, c'est le refuge au jour de la souffrance;  
Ave, c'est la belle espérance  
Qui de la triste nuit dissipe le sommeil;  
Ave, dans l'ombre épaisse où notre âme abattue  
Céderait tôt ou tard à l'ennui qui la tue,  
C'est l'éclair du divin soleil.

Ave, c'est le soupir du captif qui s'effraie,  
C'est le premier mot que l'égare  
L'enfant au doux sourire, au regard plein d'amour;  
Ave, c'est l'humble autel du nautonnier sur l'onde  
Quand, poussé loin des bords, par la vague profonde,  
Il pense au maternel séjour.

Ave, dans la montagne où le soleil qui baigne  
Ramène l'ombre et la tristesse,  
C'est le suprême appui du voyageur lassé.  
Il le répète encor, regarde son étoile  
Et ce mot plein d'espoir lui fait jeter un voile  
Sur les souffrances du passé.

Ave, soyez partout, soyez toujours chérie,  
Reine des cieux! douce Marie!  
Que la foule se presse autour de votre autel;  
Ave, qu'un flot d'amour s'élève de la terre,  
Car l'encens d'ici-bas que votre cœur préfère,  
C'est l'amour, l'amour immortel!  
EDOUARD TURQUERY.

Nous n'avons pu publier avant aujourd'hui la correspondance suivante d'un ami des bords de la rivière Chambly. Nous remercions bien notre confrère PAUL, et nous sommes heureux de lui dire qu'il a su mettre à profit les inspirations que donnent les bords enchanteurs de cette rivière charmante qui nous vit naguère si heureux.

Monsieur le Rédacteur,  
Les richesses du printemps, me dit-on, délectent souverainement votre aimable Abeille: elle aime à recueillir sur ses ailes dorées le suc des fleurs odorantes pour en former du miel aussi délicieux que le nectar. Je lui offre aujourd'hui les prémices de mon parterre. C'est une violette dans toute sa simplicité et sa candeur; heureux si elle l'agrée!  
Votre très-dévoilé serviteur  
PAUL.

UNE MÈRE ET SON FILS CHARITABLES.  
Que la matinée est charmante avec sa brise parfumée, son ciel pur, son soleil

radieux, qui fait étinceler les gouttes de rosée comme des perles dans le calice des fleurs! Le chant de ces milliers de petits oiseaux sous le feuillage est vraiment mélodieux, disait un petit garçon de dix ans, au teint frais et rose, en sifflant, gambadant sur la verte pelouse. Depuis qu'il était à la campagne, tout lui paraissait bonheur, félicité; sa vie ressemblait au ruisseau limpide qui, toujours joyeux, glisse à travers les fleurs et les buissons. Pour lui, pas de plus grande joie, après avoir pris les leçons d'histoire et de morale que lui donnait sa mère, que de faire avec ardeur la chasse aux papillons et aux cigales. Mais ne craignez point, jeune lecteur, il les mettait toujours en liberté, après avoir admiré les nuances veinées et la texture fine et délicate de leurs ailes. Bien différent de ces autres petits garçons qui s'amuse à faire souffrir ces petits insectes et à briser les nids d'oiseaux. Il est rare aussi qu'ils reviennent à la maison sans quelques égratignures aux mains et aux joues; on dirait que le souverain maître de la nature veut punir sur le champ ces petits barbares.

Après avoir bien connu, bien tourné, notre jeune Emile, laissant à gauche une belle allée d'acacias et de cheverfenilles, s'enfonça dans un taillis de meronniers en fleurs, de lilas et d'aubépine; il reparut aussitôt, caressant une gracieuse colombe qui, retenue par un ruban, roucoulait joyeusement sur son épaule. Un éclair de plaisir brille tout-à-coup dans ses yeux, il voit quelques beaux papillons voltiger autour des lauriers-roses et des boutons pourpres de trèfle; vite, il pose sa colombe sur un siège de gazon, s'échauffe longtemps à poursuivre ces légers habitants de l'air, mais n'en prend pas un seul. Il s'en console en pensant que Jules serait peut-être plus lesté à les attraper. Quand nous serons deux, dit-il, ce serait bien malheureux s'ils nous échappaient. Puis il revient à sa favorite.

Il y a bien des hommes qui ressemblent à cet enfant. Tant que la fortune leur sourit, ils ne prêtent pas la moindre attention à ceux qui les aiment; ils ne songent à leurs amis que lorsque leur propre gloire s'est assoupie et que le bonheur s'est envolé. Pour eux l'amitié

est un abri qu'ils recherchent quand l'orage gronde et qu'ils dédaignent aussitôt que le ciel est serein.

En ce moment, Madame de St. Brice, ayant franchi la barrière du parc, prenait le détour que fait la grande avenue au pied de la colline, et se dirigeait vers une misérable cabane de bucheron, au fond de la vallée. Surpris d'une sortie aussi matinale et envieux d'apprendre le motif d'une pareille visite notre jeune Emile osa suivre sa mère sous son ombre; mais à distance de crainte d'être aperçu. La Dame entre dans la chaumière, et son fils de courir et regarder par le seul carreau qui donne du jour à ce réduit obscur. Quel touchant tableau s'offre à ses yeux!... La charitable mère, avec le sourire sur les lèvres qui produit toujours son effet sur les cœurs chagrins et les âmes saba'tus, distribue des provisions et de l'or à la mère affligée, des secours à l'époux languissant sur sa couche de douleurs, des habits et des caresses aux petits enfants. Il est vivement attendri à la vue de ces pauvres gens qui ne savent par quelles marques d'affection, par quelles paroles témoigner leur gratitude à cette bienfaitrice; ils lui baisent les mains, ils appellent toutes les bénédictions du ciel sur sa tête; la consolation, l'espérance est dans tous les cœurs; les larmes de l'indigence et de la douleur sont changées en larmes de joie et de reconnaissance. Jamais Madame de St. Brice n'avait éprouvé d'aussi véritables jouissances; elle jouit déjà du fruit de ses bienfaits, par le témoignage qu'elle se rend d'avoir soulagé des souffrances, d'avoir fait des heureux. Incapable de cacher plus longtemps ses émotions, elle se retire en entendant les vœux fervents que ces bons gens adressent pour son bonheur à celui qui a promis la récompense même d'un verre d'eau donné en son nom.

Quelle douce satisfaction de faire naître dans ces cœurs souffrants l'espérance et la joie! Pourquoi ces personnes couronnées des dons de la fortune, ces favorisées du siècle ne donnent-elles pas une partie de leur superflu aux indigents, au lieu de l'employer en des dépenses vaines et frivoles? La charité n'est plus le

premier principe chrétien? Peut-être que les riches se livrent aux réjouissances dans de somptueux palais, qu'ils savourent avec de nombreux convives, les délices d'une table où les mets succulents, les vins exquis sont servis dans l'or et le cristal; que les ris, les chants et les danses succèdent sans ennui; on pendant qu'ils pressent l'ivresse de leurs joies coupables dans de voluptueux jardins, embellis à grands frais, le pauvre gémit sous son toit de bois et de paille à une fièvre violente qui le dévore, il se roule sur son couche humide de sueur, il implore par ses plaintes déchirantes la pitié de l'opulente; mais nulle voix amie qui l'encourage, pas une main pour essuyer ses larmes, pas un œil pour l'aider. Il ne sent que ses misères, ses infirmités, la maladie, la faim, la soif, la nudité, le délaissement et la mort qui étend déjà sur lui une main glacée pour l'ensevelir dans l'oubli du tombeau.

Emile revenu à ses jeux, souvent se surprend à pousser de profonds soupirs. Autrefois, l'histoire de la belle Noémie, de la veuve de Naïm, de Lazaire et du mauvais riche l'avaient fait pleurer; il avait bien lu dans les livres, que lui achetait sa maman à la ville, des traits de charité admirables; mais rien à ses yeux n'égale la scène de la chaudière; les impressions qu'il en a reçues sont trop fortement gravées dans son âme.

Le lendemain dans l'après-dîner, Madame de St. Brice retourne visiter les pauvres de la commune. Jugez de son heureuse surprise lorsqu'elle trouve son fils partageant entre les enfants du hâcheron les bonbons et les fruits qu'elle lui a donnés pour sa collation. Peindre le contentement qu'elle ressent de cette action serait impossible; car il est des joies qui se comprennent et ne se décrivent pas. La charité, ce présent du ciel accordé aux âmes candides et pures, s'était déjà enflammée dans ce jeune cœur; elle y fut alimentée avec soin, excitée de jour en jour par les conseils et les exemples d'une mère qui regardait le plaisir de faire le bien comme une récompense suffisante de son dévouement.

PAUL.

## L' Abeille.

“Foras et hæc olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 19 Mai 1853.

Il y a onze mois à peine, la mort enlevait au Séminaire de Québec, un de ses membres, le regretté M. Holmes; aujourd'hui nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. JÉROME DEMERS,

grand vicaire de l'archidiocèse et ancien supérieur de cette maison. Il a rendu son dernier soupir le 17 mai, à 8h. 20m. du soir, dans la 79e. année de son âge, après une maladie ou plutôt une agonie de 10 jours.

M. Demers naquit à St. Nicolas le 1<sup>er</sup> Août 1774. Son père était un respectable cultivateur, qui se distingua par sa fidélité au gouvernement britannique pendant l'invasion américaine. Arnold voulut le faire arrêter dans sa maison, mais les habitants des environs accoururent pour défendre leur compatriote; de là, des scènes de violence dont le souvenir resta toujours vivant dans la mémoire de M. le grand-vicaire Demers, quoiqu'il n'eût alors guère plus d'un an.

Après avoir fait ses classes jusqu'en cinquième au Séminaire de Québec, il alla continuer ses études au convent des Récollets à Montréal sous un de ses oncles et fit ses mathématiques sous Mr. Bossu, plus tard prêtre du Séminaire de Québec. Il revint en 1795, étudia quelque temps l'arpentage sous Mr. Jérémie Mc Carthy, mais Dieu l'appelant à l'état ecclésiastique, il entra bientôt au grand-Séminaire. Ordonné prêtre 24 août 1798, il se consacra tout entier à la belle et utile œuvre de l'instruction de la jeunesse dans le Séminaire de Québec. Il fut agrégé le 11 août 1799 et nommé directeur le 10 août 1800. Pendant les 55 années qu'il a passées dans cette maison, il a presque constamment professé soit la théologie, soit les humanités ou la philosophie. À l'exception des quatre dernières années de sa vie, durant lesquelles ses infirmités le condamnèrent à un repos plus cruel pour lui que ses infirmités elles-mêmes. Le clergé et la société entière comptent dans leurs rangs une foule de ses anciens élèves qui ont toujours conservé pour lui la plus profonde estime. Nous ne doutons point que la nouvelle de sa mort ne leur cause la plus grande affliction; car en même temps qu'il leur faisait part de sa science, il gagnait leur affection par la douceur de son caractère. Sévère envers lui-même, rigide observateur de la règle, il savait la faire observer par la seule influence de son exemple et de son autorité.

Outre cela, il a rempli diverses charges de la maison; il a été supérieur pendant 18 ans, de 1815 à 1821, de 1824 à 1830 et de 1836 à 1842; procureur 9 ans, en 1805 et de 1810 à 1815, de 1821 à 1824; directeur du Petit-Séminaire 6 ans, en 1802 et 1803, et de 1806 à 1810; directeur du Grand-Séminaire en 1804. C'est au milieu de ces nombreuses occupations qu'il a rédigé une quantité prodigieuse d'écrits pour l'usage de ses élèves du Grand et du Petit-Sémi-

naire. Son traité de physique et de chimie serait sans doute aujourd'hui en arrière des connaissances actuelles; mais ce n'était pas moins dans son temps un résumé complet et fidèle de ce que la science possédait alors. On ne se figure point les difficultés qu'il eut à surmonter pour approfondir une science dans laquelle il fut à peu près son unique maître, à une époque où les instruments de physique n'existaient pour le Canada que dans des livres très-rares. La belle collection d'instruments de fabrique européenne que possède aujourd'hui le Séminaire a remplacé ceux que M. Demers avait faits et souvent imaginés, afin que ses chers élèves ne fussent pas privés des avantages que prouve toujours une suite régulière d'expériences.

Ses talens supérieurs joints à une constitution robuste qui lui permettait un travail prolongé, le mirent en état d'approfondir outre les sciences naturelles, les mathématiques, la philosophie et la théologie. Il n'a pas peu contribué à répandre en Canada le goût de la belle architecture et le grand nombre d'églises au plan et à la décoration desquelles il a prêté le secours de ses conseils, attestent par leur élégance et leur régularité combien son goût était sûr et éclairé. La sculpture et la peinture lui doivent aussi plusieurs de nos meilleurs artistes qu'il a encouragés et assistés.

Modèle de toutes les vertus ecclésiastiques, il a joui constamment de la confiance des fidèles, du clergé et de nos vénérables prélats. Les premiers recouraient en foule à son ministère; le clergé le regardait comme un père et le consultait comme un oracle; depuis le 7 juin 1825, M. Demers n'a pas cessé d'être honoré du titre de vicaire-général. A la mort de Mgr. Plessis et à celle de Mgr. Panet, les suffrages unanimes du peuple et du clergé le désignèrent comme coadjuteur, mais sa modestie opposa toujours un obstacle invincible à son élévation sur le siège épiscopal.

Dans les dernières années, on ne pouvait s'empêcher d'admirer la piété et le zèle de ce vénérable vieillard qui se traînait péniblement plusieurs fois par jour à la chapelle, tant que ses forces le lui ont permis, pour y célébrer les saints mystères ou y entendre des confessions.

Dans son agonie, quoiqu'il souffrit beaucoup, jamais, dans les intervalles de connaissance, il n'a donné le moindre signe d'impatience. En recevant les derniers sacrements, il se joignit autant qu'il put aux prières des assistants et de l'Église.

On se rappelle encore avec quelle éloquence il faisait autrefois entendre la pa-

... de Dieu sur la chaire de vérité; cette voix puissante, ce geste noble et expressif, ces images saisissantes et cette science profonde qui savait s'accommoder à l'ignorance des moins savants.

Le nom du vénérable M. Jérôme Demers passera donc à la postérité parmi ceux que le Canada peut se glorifier d'avoir produits et parmi ceux dont la vie tout entière se résume en deux mots: *Pertransiit benefaciendo.*

Son enterrement aura lieu vendredi à 9 h. dans la chapelle du Séminaire. Mgr. l'Archevêque officiera.

Il était membre de la Congrégation du Petit-Séminaire et de la société des trois messes.

R. I. P.

Pendant l'orage de Lundi soir la maison de M. Jean Villeneuve, de Charlebourg, père de deux de nos confrères, a été frappée de la foudre. Une jeune fille de 13 ans a été tuée sur le coup et quatre autres personnes de la famille ont été atteintes et brûlées plus ou moins grièvement. La maison est considérablement endommagée.

Dans la même soirée M. George-Ignace Bilodeau s'est noyé en se rendant en chaloupe à Beaumont, et un employé du bureau du télégraphe électro-magnétique de Québec a Montréal, a éprouvé une forte commotion qui l'a renversé.

Les catholiques de New-York viennent de présenter à l'illustre archevêque de Bogota, Mgr. Mosquera, exilé de sa patrie, une magnifique bague en or, en témoignage de la conduite ferme et courageuse qu'il a tenue dans les troubles de la Nouvelle-Grenade.

## DEBATS PARLEMENTAIRES.

Québec 17 Mai 1853.

Le bill des seigneurs a subi sa troisième lecture à l'assemblée législative. Cette mesure dont le but est seulement de régler les droits seigneuriaux, renferme, outre beaucoup d'autres, les clauses suivantes:

Tous les droits honorifiques dont jouissaient les seigneurs sont abolis.

Le taux des rentes des terres actuellement concédées, est ramené à quatre sous par arpent, dans les seigneuries où l'on exigeait d'avantage. Dans celles, où l'on exigeait moins de quatre sous, le taux actuel est maintenu.

Les taux des concessions futures de terres incultes est fixé à trois deniers et demi par arpent. Le constable n'est obligé de porter au moulin banal que les grains récoltés sur la terre qu'il possède en concession, et destiné à l'usage de sa famille.

Il sera loisible à tout propriétaire d'un fond tenu en fief, de libérer ce fond de toutes les redevances seigneuriales, rachetables par argent, c-à-d. les rentes annuelles et les lods et ventes

Pour effectuer ce rachat, le gouvernement nommera trois commissaires dans chacun des districts judiciaires.

Pour le rachat des lods et ventes, on formera une année commune de valeur, sur les dix années immédiatement antérieures à la passation de l'acte. Le montant de l'évaluation de cette année commune représentera l'intérêt à six pour cent du capital qui sera le prix du rachat des droits casuels.

Enfin tout seigneur pourra présenter au commissaire de son district un état détaillé du montant des pertes qu'il aura à subir par suite de cet acte auquel il sera obligé de se conformer désormais, dans l'exercice de ses droits.

Le bill du conseil législatif a été pris de nouveau en considération et a donné lieu à d'intéressants débats. M. Hincks a présenté un bill sur les monnaies qui a subi victorieusement ses trois lectures. Cette mesure, qui ne crée pas un nouveau système complet sur la matière, établit les dénominations suivantes pour les pièces de monnaies ayant cours: le louis, la piastre, qui équivaudra au quart d'un louis, le chelin, le denier, le cent, qui sera la centième partie d'une piastre, et le millième, équivariant un dixième du cent.

## SOCIÉTÉ-LAVAL.

Séance du 3 Mai.

Grâce à l'activité de Mr. J. B. V. nous sommes de retour de la Nouvelle-Zélande. Nous avons pu connaître la religion des naturels du pays et nous convaincre qu'elle n'est qu'un tissu d'erreurs grossières et souvent cruelles. Là on ajoute foi à la magie, aux sorciers, aux spectres, à des puissances invisibles, exerçant une certaine influence sur les corps, les âmes, les destinées et la vie. Parmi leurs dieux, les Zélandais en distinguent trois qu'ils disent être frères et créateurs de leur île. Ce fut le plus grand. Maouï, qui pécha la Nouvelle-Zélande dans l'Océan, avec un hameçon que l'on conserve encore, mais que le roi seul peut voir.

Aussitôt après leur mort tous les hommes reçoivent les honneurs de l'apothéose: ce sont des divinités du second ordre. Un chef meurt il, son œil va se placer dans le firmament; aussi toutes les étoiles sont des yeux de chefs Zélandais. Avis à M. M. les astronomes!

Les chefs, les hommes libres et les esclaves, voilà les trois classes que l'on distingue dans la Nouvelle-Zélande. Dans cette contrée, comme chez les anciens peuples de la Grèce et de l'Asie, la condition d'esclave imprime une sorte de tache indélébile aux malheureux réduits à cette triste condition.

Les Zélandais n'ont aucune forme régulière dans l'administration de la justice. La volonté bizarre d'un tyran, qui ne pense à faire observer l'ordre qu'autant qu'il y va de son intérêt personnel, telle est l'unique et souverain loi. Aucun despote n'est plus redouté que le roi de ce pays: aussi chacun s'empresse d'obéir à ses ordres. Aussitôt qu'il se lève c'est à qui aura l'honneur de lui baiser les pieds. On vire-t-il la bouche, chacun écoute avec une respectueuse attention; et ses oracles fussent-ils autant de sottises, tout le monde de reprendre: c'est la vérité, *boe! boe!* Il ne faut pas rechercher ailleurs que dans ce régime d'esclavage les obstacles apportés

à la conversion du peuple.

Dans la même séance Mr. H. L. traita la question de la querelle des investitures. Il commença par démontrer clairement que les papes avaient droit d'intervenir dans les affaires politiques au moyen âge. A cet effet il nous fit connaître l'état de l'Europe à cette époque et la constitution de ce temps: "C'était vraiment la lutte de la vertu contre le vice, de la civilisation contre la barbarie, du Christianisme contre les ténèbres de l'erreur. Les guerres soit civiles, soit internationales ne cessaient un seul instant de déchirer toute la face de l'Europe, et les peuples, opprimés par les princes, ne voyaient d'autres moyens d'obtenir justice que d'implorer l'assistance des papes..."

Vient ensuite un tableau de l'état déplorable de la société tant civile qu'ecclésiastique, lorsque parut Grégoire VII dont la vie tout entière et les efforts pour réformer le clergé, réprimer les désordres, causés par Henri IV, sont au-dessus de tout éloge. Nous apprenons en même temps ce qu'était Henri. Puis commence la grande querelle, qui nous est développée de manière à contenter les plus difficiles.

Enfin arrivent des preuves irrécusables que la condamnation de Henri était bien motivée, et que le pape avait droit de supprimer les investitures.

Voilà qui prouve bien que le temps, employé à préparer des discours pour la *Société-Laval*, n'est pas un temps perdu.

Nous avons cru que nos lecteurs seraient avec plaisir l'article suivant que nous empruntons à l'*Ami de la Religion* de Paris, car, de tous les pays, la Russie est, sans contredit, celui que nous connaissons le moins sous le rapport littéraire.

DES CHANCES DU RETOUR DE LA RUSSIE A L'UNITÉ CATHOLIQUE, SOUS LE RAPPORT DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA LITTÉRATURE DE CE PAYS.

"En Russie, sans compter la Pologne, il y a 159 journaux, savoir: 110 en langue nationale, 8 en français, 30 en allemand, 3 en anglais, 2 en polonais et 2 en livonien. Les trois feuilles anglaises s'occupent exclusivement de commerce; les journaux allemands tout en traitant aussi les questions commerciales, portent également leur attention sur l'agriculture, la médecine, la religion; leur public se compose surtout de protestants. Quant aux journaux français, qui paraissent à St. Pétersbourg, à Moscou et à Odessa, ils embrassent les sujets les plus intéressants au point de vue de la science, de la littérature et de la politique; aussi sont-ils répandus dans toute la Russie.

C'est en français qu'on publie, à St.

Petersbourg, les mémoires de l'Académie des sciences, de la Société d'Archéologie et de Numismatique; à Moscou, ceux de la Société des naturalistes. La revue dite *Etrangère*, se compose surtout des meilleurs produits de la presse en France; et si ces journaux français de St. Pétersbourg et d'Olessa voulaient opérer quelque bien sous le rapport religieux, ils le feraient sans compromettre le sort de leur publication; car l'Eglise catholique excite une sympathie si naturelle, qu'on peut parler d'elle sans craindre de choquer les croyances hétérodoxes, et que loin de le défendre, on arrivait à le désirer. Du reste, quand ces journaux se bornaient à s'abstenir de dire tout ce qui, de près ou de loin, favorise le rationalisme, ils produisaient encore du bien. De ce côté, cependant, il est permis d'espérer quelques efforts pour le retour de la Russie à l'unité: car leurs rédacteurs sont des hommes bien intentionnés. Si quelques catholiques zélés et prudents d'Allemagne ou de Russie traduisaient des feuilles catholiques, des recueils savants ou littéraires, ou simplement des brochures et des articles de ce genre pour les répandre dans les provinces baltes, et combattre les préjugés des protestants contre l'Eglise, leur travail n'aurait rien de contraire aux lois russes qui ne défendent point le prosélytisme à l'égard des protestants, pourvu qu'on l'exerce dans un esprit de charité et sans exercer de violences.

Dorénavant un excellent centre d'action pour un allemand catholique et savant.

De 110 journaux russes, 50 paraissent à Saint-Petersbourg, 12 à Moscou, et les autres dans presque tous les chefs-lieux des départements, ou, selon le terme en usage en Russie, des gouvernements. Les journaux de province, et presque la moitié des journaux ou revues de la capitale, sont officiels, et sont rédigés sous la surveillance immédiate des gouverneurs de chaque province, directeurs des départements, etc. Les journaux des provinces ne s'occupent pas de politique, mais uniquement d'intérêts locaux sous le rapport de l'histoire, de l'archéologie, de l'agriculture et de la statistique. Ces journaux, fort peu lus, ne sont connus hors de leurs localités que par les extraits qu'en tirent les journaux de la capitale. Cependant ils sont d'une grande utilité sous le rapport historique; et comme on peut facilement tronquer l'histoire, on a vu de ces journaux défigurer, travestir certains faits locaux en faveur du schisme.

Comme de pareils abus ont lieu, surtout du côté des provinces polonaises, il est à espérer que si les catholiques instruits qu'il nous reste dans ces provinces, apportaient leur concours à ces journaux

sans chercher autre chose que la vérité historique, ils rendraient un service et à la religion, et à l'histoire, sans avoir à craindre que leurs articles fussent refusés. Ainsi, les faibles obstacles que les journaux de province, en Russie, pourraient mettre à la Religion, peuvent facilement se changer en moyens.

Les journaux officiels de Saint-Petersbourg contiennent des documents très-précieux, parce que chaque ministère publié dans un recueil tous les comptes rendus, tous les faits de son ressort qui peuvent intéresser le public. Ainsi, par exemple, le *Journal du Ministère de l'Intérieur*, qui paraît en gros volumes une fois par mois, contient les comptes rendus des gouverneurs des provinces où on trouve toujours quelque chose qui concerne la religion, et les extraits des meilleurs journaux et ouvrages français, anglais et allemands qui sont du ressort du ministère de l'Intérieur. Le *Journal des Domaines* a un contenu analogue. Le *Journal du Ministère de l'Instruction Publique* est le mieux soigné, et, outre les documents officiels et statistiques sur l'Instruction Publique, et des articles très-savants fournis par les professeurs des différentes facultés, il contient une bibliographie complète russe, et la revue des ouvrages remarquables publiés à l'étranger. Ce journal est la seule des *Revue* officielles qui exerce une certaine influence religieuse; il pourrait facilement recevoir une bonne direction, soit de l'étranger dont il examine les ouvrages, soit des savants catholiques de Russie: car pour faire respecter le catholicisme, les catholiques n'ont nullement besoin d'attaquer la religion ou les usages du pays; il suffit qu'ils écrivent de bons articles sur l'histoire, rétablissant ainsi la vérité et affaiblissant peu à peu les préjugés qu'on peut avoir contre le catholicisme, à l'exemple de ceux qui, pendant plus de dix ans, développèrent le hégélianisme dans cette revue.

Quant aux journaux non officiels, si on les compare avec les journaux français, ils peuvent être rangés dans la même catégorie que ceux dont nous venons de parler. En effet, s'ils discutent continuellement et librement entre eux, différenciant en cela des feuilles officielles, la censure ne leur permet pas de se lancer dans la politique et d'attaquer soit le gouvernement et la religion de l'Etat, soit tout autre gouvernement et toute autre religion. Ainsi, en 1840, un journaliste fut puni pour avoir imprimé que Louis-Philippe voyageait dans une voiture de fer, de peur d'être tué. Vers la même époque, une pièce de vers traduite de Victor Hugo et contenant des blasphèmes, ayant paru, le métropolitain de St. Petersbourg vint chez l'Empereur en habits pontificaux

pour demander une réparation éclatante de ces vers blasphématoires. Le rédacteur, le gérant, le traducteur et le censeur furent l'objet d'une punition sévère, et le censeur, conseiller d'Etat et professeur de belles-lettres à l'Université, se vit arrêté par les gendarmes au moment où il montait en chaire. L'Archevêque catholique résidant à St. Pétersbourg pourrait aussi réclamer contre toute injure directe adressée au Pape ou au catholicisme.

[à continuer.]

ANECDOTE. — Un collecteur de rentes d'église, en Angleterre, se rendit un jour chez un Quaker qui tenait un magasin de marchandises sèches, et lui réclama la taxe commune; le Quaker trouvant cette demande singulière, lui observa: "Ami, est-il juste que je paie puisque je ne vais jamais à l'église? — L'église est ouverte pour tout le monde, lui répondit le collecteur; et vous auriez pu y aller si vous aviez voulu."

Le Quaker paya. Le lendemain celui-ci envoya au collecteur un compte pour une pièce de drap fin; le collecteur vint immédiatement lui dire qu'il n'avait jamais acheté de drap chez lui. "Ch! dit le Quaker en se frottant les mains, mon magasin était ouvert pour toi comme pour les autres, et tu aurais pu avoir des marchandises si tu avais voulu."

Il fallut payer.

Paroles du Général Bonaparte avant la bataille des Pyramides.

21 Juillet 1798.

Soldats! vous allez combattre aujourd'hui les dominateurs de l'Egypte! Songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplant.

REPONSE D'UN SAGE.

Un homme se vantait, en présence d'un sage, De vider un tonneau sans jamais s'enivrer: Ce dernier lui répond "Vous ignorez, je gage, Qu'au mul et, qu'à l'éponge, on peut vous comparer"

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. M. Foyrrier.  
Chez les Extérieurs, M. P. Erolet.  
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. J. R. Quellet.  
Au Collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté.  
Au Collège de Sto. Anne, M. S. Vallée,  
J. B. BLOUIN, Gérant.